



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

libre circulation des personnes

Question écrite n° 108368

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la bourse de l'emploi européenne, organisée dans le cadre de l'année européenne de la mobilité des travailleurs (AEMT). Aujourd'hui, à peine 2 % des Européens vivent actuellement dans un pays de l'Union autre que leur pays d'origine, une situation qui a très peu évolué au cours de ces trente dernières années. La durée moyenne d'un emploi est de 10,6 ans dans l'Union européenne contre 6,7 aux États-Unis. Une bourse de l'emploi, organisée dans le cadre de l'année européenne de la mobilité des travailleurs (AEMT), sera un accélérateur sur les nouvelles possibilités offertes aux citoyens, en les incitant à vivre et travailler dans d'autres pays européens ou à changer de métier. Des bourses de l'emploi auront lieu dans les vingt-cinq pays de l'Union européenne, ainsi qu'en Roumanie, en Bulgarie, en Islande et en Norvège. Parmi les activités prévues figureront des rencontres avec des employeurs et des recruteurs, des ateliers sur le thème du départ à l'étranger, des stands d'information sur la mobilité, ainsi qu'un accès à EURES - le portail européen sur la mobilité de l'emploi - et à ses conseillers. En conséquence, il lui demande de lui fournir de plus amples détails sur cette bourse et sur la collaboration entre les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats et les universités qui doit être indispensable.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108368

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11178